

*Fiche d'information*

# Sertraline (Zoloft®)

## Famille des Antidépresseurs

Psychotropes chez l'enfant

RÉSEAUPIC
psychiatrie•information•communication

## Qu'est-ce qu'un médicament générique ?

C'est un médicament qui est composé du même principe actif que le médicament d'origine et qui se comporte dans l'organisme de façon équivalente, mais qui peut se présenter sous une forme ou une couleur différente. Il est identifié par le nom de la **D**énomination **C**ommune **I**nternationale (**D.C.I.**) suivi du nom de marque ou par un autre nom suivi de "**Ge**".

## Présentation

- Gélules à 25 mg ou 50 mg

## Conservation

Conserver votre médicament dans son étui et à l'abri de la lumière et de la chaleur.
Ne pas laisser à la portée des enfants.

## Quel bénéfice attendre de ce médicament ?

Ce médicament est prescrit à votre enfant dans le traitement des troubles obsessionnels compulsifs, une maladie qui pousse votre enfant à reproduire certains actes ou certaines pensées de façon répétitive et gênante.

Le médicament occupe une place importante dans la démarche de soins de votre enfant : il doit conduire à diminuer progressivement les symptômes liés à la maladie et l'aider à renforcer ses relations et ses activités. Mais le médicament à lui seul n'est pas suffisant pour son rétablissement. Il est nécessaire d'être soutenu par un accompagnement psychologique et/ou thérapie comportementale et de poursuivre des activités de son choix (loisir, lecture, musique, activités culturelles, etc).

## Comment prendre votre médicament ?

Votre enfant doit prendre ce médicament chaque jour, à heure(s) régulière(s), en respectant la posologie prescrite sur son ordonnance.
Vérifiez bien le dosage des gélules qu'a prescrit le médecin.
Les gélules doivent être avalés avec un grand verre d'eau, avant, pendant ou après le repas, en position assis ou debout.

## Que faire en cas d'oubli d'une prise ?

Si le retard est de **moins de deux heures**, faire prendre immédiatement le médicament à votre enfant.
Au-delà de deux heures, sauter la prise et prendre la quantité prescrite la fois suivante.

**Ne doublez jamais les doses pour compenser l'oubli d'une prise.**

## Quels effets indésirables peuvent apparaître ?

Ces effets indésirables peuvent ne jamais apparaître et sont différents d'une personne à l'autre.
Dans leur grande majorité, ils ne sont pas graves. Certains régressent, dès les premières semaines du traitement. Il faut les connaître pour pouvoir les identifier ou les éviter et, dans tous les cas, en parler à votre médecin qui recherchera une solution pour les atténuer, voire les faire disparaître.

| Effets | Que dois-je faire ? |
|---|---|
| Maux de têtes, céphalées | Encouragez votre enfant à se reposer. Certaines substances pouvant favoriser les maux de tête (excitants, café, chocolat…), les éviter. Ces symptômes diminuent avec le temps, s'ils persistent, demandez l'avis du médecin ou pharmacien. |
| Nausées, vomissements | Votre enfant doit prendre préférentiellement son traitement au cours d'un repas. Ces symptômes diminuent avec le temps, s'ils persistent, demandez l'avis du médecin. |
| Diarrhée | Faire manger du riz, des bananes des carottes. Evitez les fruits crus et les produits laitiers. Faites boire suffisamment d'eau pour que votre enfant se réhydrate. Si les symptômes persistent, parlez-en au médecin. |
| Insomnie | Parlez-en au médecin, un changement de l'heure de prise du médicament peut parfois solutionner ce problème. |
| Somnolence, fatigue | Parlez-en au médecin qui pourra réévaluer les doses prescrites à votre enfant et leur répartition dans la journée. Dans les situations qui nécessitent de l'attention, votre enfant pourrait présenter un manque de vigilance. |
| Bouche sèche | Vous pouvez proposer à votre enfant de boire souvent un peu d'eau, de mâcher une gomme sans sucre afin de stimuler la salivation. Vous pouvez aussi vaporiser un spray de salive artificielle. Une bonne hygiène dentaire est importante. |

## Que surveiller pendant le traitement ?

**Le poids**
Certains antipsychotique peuvent entraîner une prise de poids. Certains patients grossissent, d'autres pas. Pour éviter une surcharge pondérale, il convient dès le début du traitement, de surveiller régulièrement le poids de votre enfant (une fois par semaine le premier mois, puis mensuellement).

**L'humeur**
Une augmentation du niveau de souffrance peut apparaitre en début de traitement.
Il peut aussi apparaître, dans de très rares cas, une exaltation de l'humeur accompagnée d'irritabilité, d'agressivité voire de violence.
En cas de doute, une évaluation médicale de l'humeur est nécessaire, demandez alors l'avis du médecin.

**Les signes d'alerte**
Prévenir immédiatement votre médecin en cas d'apparition brutale de fièvre, forte transpiration, pâleur, rigidité musculaire ou accélération des battements du cœur.

## Quelles précautions observer ?

**Hygiène de vie**
Afin de favoriser un bon endormissement et un sommeil réparateur pour votre enfant, privilégiez un emploi du temps bien réglé, un environnement calme, encouragez une activité physique régulière et peu de temps passé devant les écrans. Evitez à votre enfant la consommation de boissons énergisantes (café, thé, cola…).

**Les médicaments**
Ne donnez pas à votre enfant de médicaments non prescrits par le médecin. Demandez l'avis du médecin ou pharmacien car ce médicament peut présenter des interactions avec d'autres médicaments courants.

## La régularité du traitement

La prise régulière du traitement conditionne son efficacité qui apparaît après quelques semaines. Vous pouvez préparer un semainier pour ne pas oublier de donner le traitement à votre enfant.

La poursuite du traitement est indispensable pour obtenir une stabilité psychique. Par contre, une interruption brutale du traitement vous expose à un mal-être (rebond d'angoisse, d'insomnie, contractures) dans les jours qui suivent et, à plus long terme, à une rechute.

**L'arrêt du traitement** doit toujours être décidé en accord avec votre médecin prescripteur. Il doit être **progressif** sur plusieurs semaines.

Cette fiche d'information a été réalisée par les professionnels de santé du Réseau P.I.C. (Psychiatrie- Information - Communication).
Toutefois, cette fiche est un support d'information non exhaustif qui doit vous permettre d'en parler plus largement avec votre médecin ou pharmacien.
© Copyright réseau PIC – 2026 – **Dernière mise à jour de cette fiche : 01/10/2025**